

Allianz Global Investors Fund
 Société d'Investissement à Capital Variable
 Siège social : 6 A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
 R.C.S. Luxembourg B 71.182

Avis aux Actionnaires

Une analyse a été réalisée pour déterminer les catégories d'actions présentant une faiblesse des actifs sous gestion, en prenant en considération les évaluations de distribution et le potentiel de vente.

Le Conseil d'administration d'Allianz Global Investors Fund (SICAV) (« la Société ») a décidé de liquider les catégories d'actions comme indiqué ci-dessous, le maintien de ces catégories d'actions pouvant représenter des inconvénients financiers et administratifs importants :

ISIN	WKN	Nom du Compartiment	Catégorie d'Actions	Date de liquidation	Date de la dernière transaction et heure limite de transaction des souscriptions	Date de la dernière transaction et heure limite de transaction des rachats
LU1505882511	A2AT9T	Allianz Multi Asset Opportunities	RT (H2-EUR)	1er février 2021	22 janvier 2021 avant 11h00 CET	27 janvier 2021 avant 11h00 CET

ISIN	WKN	Nom du Compartiment	Catégorie d'Actions	Date de liquidation	Date de la dernière transaction et heure limite de transaction des souscriptions	Date de la dernière transaction et heure limite de transaction des rachats
LU1480271532	A2ARJT	Allianz Global High Yield	AT (H2-EUR)	2 février 2021	22 janvier 2021 avant 11h00 CET	28 janvier 2021 avant 11h00 CET
LU1652854925	A2DVN5	Allianz Global High Yield	RT (H2-EUR)			
LU1505879483	A2AT81	Allianz Multi Asset Long / Short	RT13 (H2-EUR)			

ISIN	WKN	Nom du Compartiment	Catégorie d'Actions	Date de liquidation	Date de la dernière transaction et heure limite de transaction des souscriptions	Date de la dernière transaction et heure limite de transaction des rachats
LU1254140103	A14VTZ	Allianz Best Styles Global AC Equity	A (EUR)	3 février 2021	22 janvier 2021 avant 11h00 CET	29 janvier 2021 avant 11h00 CET

Les demandes de souscription d'actions de ces catégories d'actions reçues par les différentes entités de tenue des comptes, les Distributeurs, les Agents payeurs ou par l'Agent de registre et de transfert jusqu'à l'Heure limite de transaction indiquée à la Date de la dernière transaction et à l'Heure limite de

transaction des souscriptions fournies ci-dessus seront traitées. Les demandes de souscription d'actions de ces catégories d'actions reçues après cette date limite ne seront pas traitées.

Les actionnaires des catégories d'actions qui n'approuvent pas la liquidation peuvent demander gratuitement le rachat ou la conversion de leurs actions, si les demandes de rachat pour les actions de ces catégories d'actions sont reçues par les différentes entités de tenue des comptes, les Distributeurs, les Agents payeurs ou par l'Agent de registre et de transfert jusqu'à l'Heure limite de transaction et jusqu'à l'Heure limite de transaction des rachats indiquées à la Date de la dernière transaction fournie ci-dessus. Les demandes de rachat d'actions de ces catégories d'actions reçues après cette date limite ne seront pas traitées.

Les frais de liquidation seront supportés par la Société de gestion.

Le prospectus peut être consulté ou obtenu gratuitement auprès du siège social de la Société et de la Société de gestion à Francfort-sur-le-Main, ainsi qu'auprès des Agents d'information de la Société (tels que State Street Bank International GmbH, succursale luxembourgeoise ou Allianz Global Investors GmbH en République fédérale d'Allemagne) dans chaque pays où des compartiments de la Société sont enregistrés à des fins de distribution publique.

Le prospectus (en anglais et français), les documents d'information clé pour l'investisseur (en français ou néerlandais) ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel (en anglais et français) peuvent également être obtenus, sans frais, sur le site <https://regulatory.allianzgi.com> ainsi qu'auprès de l'agent en charge du service financier en Belgique (CACEIS, Avenue du Port / Havenlaan 86C b 320, B-1000 Brussels).

Senningerberg, janvier 2021

Sur ordre du Conseil d'administration
Allianz Global Investors GmbH

Ceci est une traduction du document original. En cas de divergence ou de signification ambiguë dans l'interprétation de cette traduction, la version originale anglaise prévaut tant qu'elle n'enfreint aucune loi locale de la juridiction applicable.